

PARRAINAGE D'ARTISTES

Adultes

Le Festival de Peinture à Mascouche offre aux artistes-exposants la possibilité d'être parrainés par une entreprise de leur choix. En plus d'être une source de financement pour le Festival, le parrainage offre une excellente occasion de visibilité pour l'entreprise participante tout en permettant à l'artiste de réduire ses frais d'inscription.

COÛT D'UN PARRAINAGE : 50,00 \$

AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE :

- Agrandissement de la carte d'affaires à 300 %. La carte est collée sur carton et affichée sur le panneau de l'artiste pour la durée de l'exposition.
- Parution du nom du commanditaire dans la brochure du Rendez-vous (tirage : 4000 copies) et **sur notre site internet**.
- Deux billets d'entrée pour le Festival.

RÉDUCTION DES FRAIS D'INSCRIPTIONS

Pour chaque parrain **amené par l'artiste-exposant**, un remboursement de 10,00 \$ est offert à l'artiste parrainé. Cependant, pour assurer une harmonie visuelle, une limite de deux parrains par artiste devra être respectée. Le remboursement sera remis à l'artiste lors de l'accrochage des oeuvres, le vendredi 4 septembre.

Le Festival de Peinture à Mascouche se réserve le droit de jumeler une entreprise à un artiste qui n'a pas son propre parrain ou, dans le cas d'un nombre élevé de commanditaires, de jumeler une entreprise à un artiste qui n'a qu'un seul parrain.

COMMENT FAIRE ?

Faites signer la lettre d'entente par le responsable de l'entreprise commanditaire. Retournez une copie de cette lettre, un chèque émis au nom du Festival de Peinture à Mascouche au montant de la commandite et la carte d'affaires de l'entreprise avant le 14 août 2009 à l'adresse suivante:

**Festival de Peinture à Mascouche
2906, chemin Ste-Marie,
Mascouche (Québec) J7K 1N7**

Pour favoriser l'unité visuelle, l'agrandissement de la carte d'affaires et le montage seront réalisés par l'équipe du Festival.

Entente au verso

PARRAINAGE D'ARTISTES ADULTES

Entente entre
LE FESTIVAL DE PEINTURE À MASCOUCHE
et

Nom du commanditaire

NOM DU RESPONSABLE : _____

ADRESSE COMPLÈTE: _____

TÉLÉPHONE : _____

NOM DE L'ARTISTE PARRAINÉ : _____

La contribution du commanditaire envers le Festival de Peinture à Mascouche est au montant de 50,00 \$.

Le Festival de Peinture à Mascouche s'engage à offrir au commanditaire les avantages suivants :

- Agrandissement de la carte d'affaires à 300 %. La carte sera affichée sur le panneau de l'artiste parrainé pour la durée de l'exposition qui aura lieu du 3 au 5 septembre 2011.
- Parution du nom du commanditaire dans la brochure du Festival (tirage : 4000 copies) et sur notre site internet (festivalpeinturemascouche.com). La commandite devra avoir été reçue avant le 15 juillet 2011
- Deux billets d'entrée pour le Festival.

En foi de quoi les deux parties ont signé.



Chantal Peterson, Coordonnatrice

Responsable

21 mars 2011

Date

Date

Faites parvenir une copie de cette lettre d'entente et un chèque au montant de la commandite à l'adresse suivante : Festival de Peinture à Mascouche, 2906 chemin Ste-Marie, Mascouche (Québec) J7K 1N7
Information : (450) 474-4133, poste 2730 Info@festivalpeinturemascouche.com

N'oubliez pas de joindre la carte d'affaires du commanditaire
Merci de votre appui !